

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 10/02/2026

Le procès-verbal de la séance du 22/12/2025 a été adopté à l'unanimité.

DECISIONS PRISES LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10/02/2026 :

A – AFFAIRES BUDGETAIRES

Le compte financier unique du budget principal de la commune a été adopté à l'unanimité. Les résultats globaux sont les suivants :

Fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement	648.086,68 €
Recettes de fonctionnement	755.859,95 €
Excédent au 31/12/2025	107.773,27 €
Report excédent de fonctionnement 2024	135.797,36 €
Excédent cumulé au 31/12/2025	243.570,63 €

Investissement :

Dépenses d'investissement	244.219,59 €
Recettes d'investissement	57.475,76 €
Déficit au 31/12/2025	-186.743,83 €
Report Excédent d'investissement 2024	70.852,37 €
Déficit cumulé au 31/12/2025	-115.891,46 €

Excédent toutes sections confondues : 127.679,17 €

Il n'y a pas eu d'écriture depuis plusieurs exercices sur le budget du lotissement et les résultats sont donc identiques aux années précédentes à savoir un déficit global de - 46.567,94 €.

B – AFFAIRES FINANCIERES

Le conseil municipal a décidé de vendre l'ancien véhicule des services techniques de type Renault Kangoo. La vente se fera en l'état pour pièces avec une mise à prix de 500 €. Les personnes intéressées peuvent déposer une offre sous pli fermé avant le 31 mars 2026 à 17 heures. Renseignements en mairie.

C – AFFAIRES FONCIERES

Le conseil municipal a décidé de valider plusieurs ventes de parcelles du domaine privé communal à des particuliers.